



**SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
ASSEMBLEE GENERALE
18EME REUNION ANNUELLE ORDINAIRE
ABUJA, NIGERIA, 27 ET 28 JUIIN 1996**

AFRICARE/GA/20/132

**Rapport du Conseil d'Administration
portant sur la période
du 1er Janvier au 31 Décembre 1995**



**SOCIÉTÉ AFRICAINE DE RÉASSURANCE
AFRICAN REINSURANCE CORPORATION**

SIEGE

Reinsurance House
46 Marina
P.M.B. 12765
Lagos, Nigéria

Tel:2663282,2663323,2663441
Tlx:28716 AFRICA NG/22647 AFRICA NG
Telefax: 2668802

BUREAUX REGIONAUX

Tour Atlas
Place Zallaqa
BP 7556
Casablanca, Maroc

Tel:309111/308585
Tlx: 28079 M
Telefax: 307964

Reinsurance Plaza
P.O. Box 62328
Nairobi, Kenya

Tel:330630/330637/8/9
Tlx:23289 AFRICARE
Telefax:339515

Résidence Azur
18, Avenue Dr. Crozet
B.P. 1623
Abidjan 20, Côte d'Ivoire

Tel:211050/211995
Tlx:22345 AFRE CI
Telefax:213193

Bureau de Contact
22, Girton Road, Werksmans Chambers
Ground Floor East, Parktown
Johannesburg, Afrique du Sud

Tel:(27-11)484-3764/1970/1606
Fax: 484 - 1001
Cellular N°: 082-450-6079

Honorables Délégués à l'Assemblée
Générale de la Société Africaine
de Réassurance

Date: 27 Juin 1996

Conformément aux dispositions de l'Accord portant création de la Société Africaine de Réassurance, notamment à ses articles 14 et 37, et en application de l'article 8 du Règlement Général de la Société, j'ai l'honneur de vous soumettre, au nom du Conseil d'Administration, le Rapport Annuel et les états financiers vérifiés de la Société pour la période du 1er Janvier au 31 Décembre 1995 ainsi que le résumé du budget administratif approuvé pour l'exercice 1996.

Veillez agréer, Honorables Délégués, l'assurance de ma très haute considération.

MUSA S. AL NAAS
Président du Conseil d'Administration
et de l'Assemblée Générale.



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFRICA RE



M. M. Al Naas
Président



M. W. Mbote
Vice-Président



M. S. Appiah-Ampofo



M. I. Boukari-Yabara



M. F. Bennis



M. M. Ferrani



M. E. Y. N. Ilondo



M. S. Kaba



M. H. Kumsa



M. E. Samakal



M. A. Sangowawa

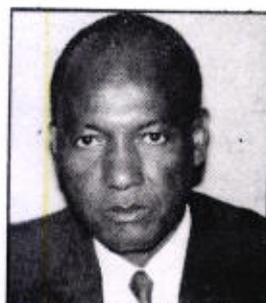


M. K. Sellm

ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS:

Mlle ZOULIKHA NASRI (Maroc), M. M. LEMINE NATY (Mauritanie), M. LEON-PAUL N'GOULAKIA (Gabon), M. SELEUS NEZERWE (Burundi), M. DEMBA SAMBA DIALLO (Sénégal), M. RATOMSON MIARINASY (Madagascar), M. YOUSIF ALI (Soudan), M. MOHAMED KARI (Nigeria), M. MOHAMED ELTEIR (Egypte), M. FREDERICK MAGEZI (Ouganda), M. ZERU WOLDEMICHAEL (Erythrée), M. ISAAC L. NDOUMBE (BAD)

COMPOSITION DE LA DIRECTION DE L'AFRICA RE



M. Bakary Kamara
Directeur Général



M. J. Abban
*Directeur Général
Adjoint*



SOMMAIRE

Page

Avant-Propos	5
Principaux indicateurs financiers	6
Environnement commercial	7
Opérations	10
Production	10
Evolution de l'encaissement de primes brutes	10
Part des cessions volontaires par zone d'opération	11
Répartition géographique	11
Répartition de la production par branche	12
Autre revenus	12
- Placements à long terme	12
- Revenus provenant de placements à court terme et d'autres sources	12
Sorties de portefeuille	12
- Sinistralité	12
- Sinistralité par centre de production	13
- Commissions et Charges	13
- Dépenses de fonctionnement	13
- Autres dépenses non imputées au compte des résultats techniques	13
Résultats de l'année de souscription close (1993)	13
Résultats de l'exercice financier 1995	13
Affectation des résultats	14
Autres activités.	14
- Adhésion	14
- Ouverture du capital	14
- Relations avec les organisations soeurs	14
- Forum de la réassurance africaine	14
- Questions relatives au Personnel	14
- Formation et assistance technique	15
- Assemblée Générale	15
- Conseil d'Administration	16
- Evolution de l'encaissement de primes en monnaies originales/équivalent en USD	17
Rapport du Commissaire aux Comptes	19
Bilan au 31 Décembre 1995	20
Compte des Pertes et Profits au 31 Décembre 1995	22
Compte des Résultats Techniques au 31 Décembre 1995	24
Résultats Techniques par branche au 31 Décembre 1995	26
Etat des variations de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 1995	27
Notes annexes aux états financiers 1995	28
Annexes	
i Etat des souscriptions et droit de vote au 31 Décembre 1995.	
ii Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale à sa 17ème Réunion Annuelle Ordinaire tenue à Casablanca, Royaume du Maroc, les 22 et 23 Juin 1995.	
iii Résumé du budget administratif de l'exercice 1996.	



AVANT - PROPOS

Le Rapport Annuel 1995 du Conseil d'Administration présente l'environnement commercial dans lequel la Société a évolué au cours de l'année sous revue ainsi que ses opérations au titre du même exercice financier.

Il comporte aussi le rapport du Commissaire aux Comptes sur les états financiers composés du Bilan, du Compte des Pertes et Profits, du Compte des Résultats Techniques, de l'Etat du Cash-flow et des Notes y afférentes.

En outre, ce rapport contient les résolutions adoptées par la dix-septième Réunion Annuelle Ordinaire de l'Assemblée Générale, le résumé du budget administratif de 1996, de même que les budgets approuvés et exécutés pour le compte des exercices 1994 et 1995.

La Société a enregistré au titre de l'exercice sous revue, un encaissement de primes brutes net d'annulations de 53.328.776 \$E.U. contre 46.909.698 \$E.U. en 1994, soit une progression de 13,68%. Après déduction des rétrocessions et les ajustements relatifs au mouvement des réserves, le volume des primes nettes acquises s'est élevé à 36.001.465 \$E.U..

A la clôture de l'exercice, la Société a réalisé un excédent de souscription de 3.058.330 \$E.U. (1994 : 2.380.704 \$E.U.) - après déduction des sinistres encourus (15.645.554 \$E.U.), commissions (13.318.715 \$E.U.), charges (709.803 \$E.U.) et frais de gestion (3.269.064 \$E.U.) des primes acquises - qui a été porté au compte des pertes et profits. A cet excédent s'ajoutent les produits de placements et revenus provenant d'autres sources d'un montant de 2.218.777 \$E.U. (1994 : 1.450.603 \$E.U.), les intérêts perçus sur les dépôts de réassurance pour une somme de 849.975 \$E.U. (1994 : 765.919 \$E.U.) et un gain de change matérialisé de 882.569 \$E.U. (1994: perte matérialisée de 424.981 \$E.U.) aboutissant ainsi à un résultat positif de 7.009.651 \$E.U. (1994 : 4.172.245 \$E.U.). Il a été ensuite déduit de ce solde les charges non imputées au compte des résultats techniques représentant 896.979 \$E.U. (1994: 539.022 \$E.U.), ce qui a donné lieu à un bénéfice net de 6.112.672 \$E.U. (1994 : 3.633.223 \$E.U.).

En application de la procédure comptable en vigueur, les excédents des revenus sur les charges des années de souscription 1994 et 1995 non encore closes, soit 27.820.946 \$E.U. (1994 : 18.754.595 \$E.U.) ont été reportés à nouveau au titre de la réserve pour risques en cours. Par ailleurs, la réserve pour sinistres en suspens était de 15.351.228 \$E.U. (1994 : 16.730.835 \$E.U.) à la fin de l'exercice.

Les ajustements de conversion cumulés au titre de cet exercice 1995 ont donné un résultat négatif de 1.357.694 \$E.U. (1994 : 8.302.833 \$E.U.), qui a été porté au bilan en tant qu'élément séparé des fonds propres,

conformément à la norme comptable internationale IAS 21. Un total de 490.176 \$E.U. en a été déduit par transfert à partir du Compte des Pertes et Profits. Au 31 décembre 1995, les ajustements de conversion cumulés s'élevaient par conséquent à 9.325.751 \$E.U. (1994: 8.458.233). Il est envisagé d'absorber progressivement ce résultat négatif au cours des exercices à venir, car il est impératif de l'éliminer à terme afin de consolider davantage la base financière de la Société.

Les fonds propres se chiffrent à 33.543.075 \$E.U. au 31 décembre 1995, soit un accroissement de 27,61% par rapport à 1994 (26.284.735 \$E.U.).

La relance économique enregistrée en 1994 par les pays industrialisés, sans s'essouffler, a connu au cours de l'exercice sous revue un léger ralentissement dû aux accès de faiblesse qui ont caractérisé l'économie nord américaine, elle-même influencée par la secousse financière mexicaine.

L'Afrique qui n'a pas encore pris la place qui lui revient dans les circuits économiques mondiaux, a tout de même l'heur de comptabiliser un taux de croissance moyen du PIB (3%) supérieur à celui de la démographie (2,6%), engendrant ainsi une progression nette. Les prédictions d'un taux de croissance moyen de 6% pour l'année 1996 augurent une reprise durable des économies phares du continent.

Ces performances qui tiennent entre autres au relèvement des prix du cacao, du café, du coton et du bois, s'expliquent aussi par la conscience de plus en plus exacerbée des dirigeants et citoyens africains que le continent sortira de l'ornière dans laquelle elle a jusqu'ici été empêtrée, surtout grâce à ses propres efforts, d'où les appels au renoncement à l'aide internationale comme ressort du développement et à un rééchelonnement de la dette multilatérale, sujet tabou s'il en est dans les milieux financiers internationaux. L'assurance africaine qui n'a pas bénéficié de l'assouplissement des conditions et termes du marché de la réassurance internationale, semble en effet ne plus exercer suffisamment d'attrait sur les opérateurs traditionnels qui intervenaient auparavant sur son champ d'opération. Est-ce à dire qu'elle est condamnée à la marginalisation et qu'aucune alternative de sécurité viable et crédible ne s'offre plus à elle?

Le succès du Forum de la Réassurance Africaine organisé à Lomé (Togo) en octobre 1995, montre à suffisance qu'il existe bien des opportunités fiables à l'intérieur du continent, voire même dans les frontières nationales pour les entreprises d'assurances directes de petite et moyenne envergure. La renaissance du marché de la récession à la suite de l'augmentation (25%) de la capacité du Lloyds corrobore l'observation faite, selon laquelle un cycle caractérise le marché international de l'assurance/réassurance.



PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

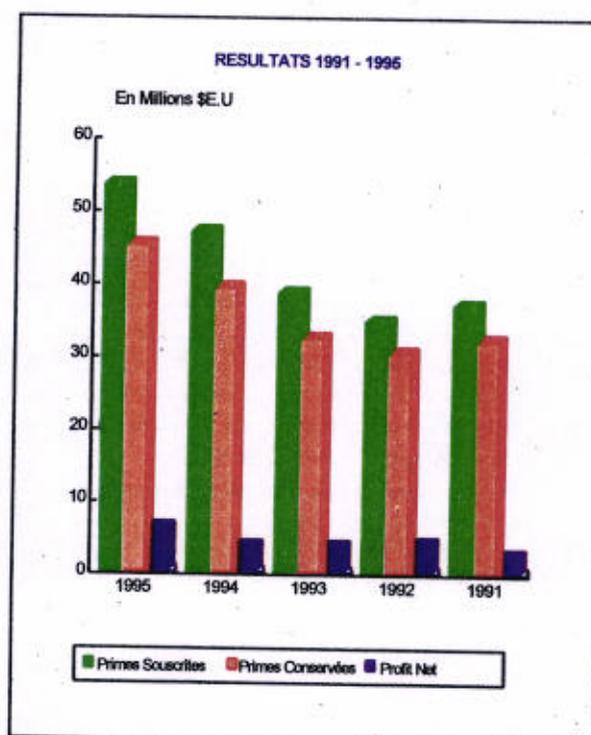
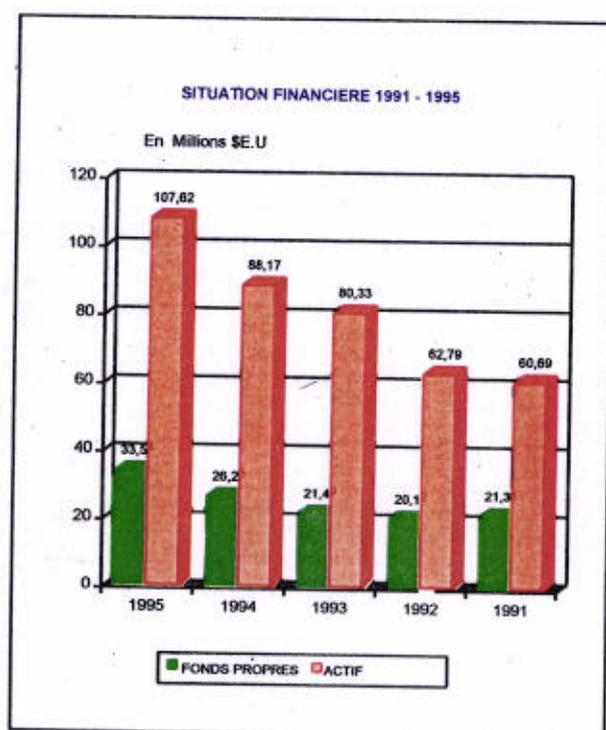
En 000 SEU	1995	1994	1993	1992	1991
------------	------	------	------	------	------

RESULTATS

PRIMES SOUSCRITES	53.329	46.910	38.568	34.755	37.016
PRIMES CONSERVEES	45.068	39.207	32.319	30.404	32.211
PRIMES ACQUISES (NETTES)	36.001	40.036	28.070	29.018	32.800
PROFIT NET	6.113	3.633	3.624	4.121	2.640

SITUATION FINANCIERE

FONDS PROPRES	33.543	26.285	21.489	20.122	21.340
ACTIF	107.619	88.172	80.327	62.786	60.694





En effet, succèdent aux épisodes de raidissement des marchés, par suite d'une grande sinistralité et l'application de taux techniquement justifiés, des périodes plus longues de souplesse tarifaire et donc de détérioration des résultats qui à son tour exige une plus grande rigueur des praticiens et une discipline de marché.

La réputation qui pendant longtemps a été faite à l'assurance africaine, celle d'une pourvoyeuse d'affaires de bonne tenue n'est plus d'actualité, car à la suite de la libéralisation des marchés et de la prolifération des sociétés d'assurances, bien de branches autrefois bénéficiaires sont devenues déséquilibrées à la suite d'une concurrence effrénée et donc de l'application de taux et conditions trop favorables. Ainsi, le taux de rentabilité des affaires africaines se rapproche de la norme internationale.

L'intense action commerciale menée depuis plusieurs années par la Direction et le Personnel a généré le volume de primes le plus élevé de l'histoire de la Société à savoir 53,329 millions \$ E.U. contre 46,910 millions \$ E.U. l'exercice précédent, soit une évolution de 13,68%. Le montant des primes conservées est lui aussi passé de 39.206.837 \$ E.U. à 45.067.817 \$ E.U., tandis que leur niveau a progressé d'un point (84,51% en 1995 contre 83,57% l'exercice antérieur).

En fait, n'eurent été les importantes dévaluations des monnaies nigériane et kényane, la production se serait élevée à près de 55,5 millions \$ E.U.

De même, il y a lieu de se féliciter de la bonne qualité des affaires souscrites, qui ont enregistré une sinistralité moyenne de 42,27% au cours de cet exercice, au lieu de 56,25% soit une amélioration de 13,98 points par rapport à 1994. Celle-ci résulte de la politique de souscription prudente adoptée par l'Africa Re, qui a pour socle majeur la répartition géographique la plus large et la plus variée des risques couverts. L'augmentation substantielle des affaires non-africaines (3,02 millions en 1995 au lieu de 1,90 millions \$ E.U. en 1994) montre la justesse de l'analyse faite dans le cadre du plan stratégie et constitue une autre preuve du dynamisme de l'équipe de souscripteurs qui est en charge de régions visées (Moyen Orient et Asie du Sud).

Les participations dans le capital de l'Afreximbank et des sociétés nationales d'assurances conservent leurs valeurs initiales, tandis que le relèvement des taux d'intérêt enregistrés en 1994 et qui ont prévalu jusqu'au milieu de l'exercice sous revue a permis à l'Institution d'enregistrer un montant de produits de placements plus élevé que celui de l'année précédente (2.025.204 \$ E.U. contre 1.450.603 \$ E.U.).

La baisse de 5,50% des dépenses de fonctionnement conjuguée avec une hausse des primes conservées ont permis de réaliser un ratio de frais de gestion de 7,25% (8,82% en 1994), rapprochant ainsi donc l'Institution de la norme internationale (5%). La politique de rigueur

budgétaire adoptée par le Conseil et scrupuleusement suivie par la Direction explique cette performance.

L'adhésion massive des sociétés nationales qui à la fin 1995 sont au nombre de 91 disposant de 671 actions pour un montant nominal de 6.710.000 \$ E.U. dont un chiffre de 4.820.000 \$ E.U. a été libéré, est certainement la meilleure preuve de la confiance dont jouit la Société auprès de ses partenaires africains.

Le séminaire de réassurance organisé à Abidjan du 2 au 6 octobre 1995 a réuni 28 cadres de 24 compagnies, provenant de 12 pays, alors que le premier Forum de la Réassurance Africaine a permis à plus de 200 participants de se retrouver à Lomé les 10 et 11 octobre 1995, afin d'échanger leurs expériences en matière de coopération inter-africaine, ainsi que des affaires. Certes, un long chemin reste encore à parcourir avant que celle-ci ne prenne une certaine dimension, mais il est clair que les jalons ont d'ores et déjà été posés, qui permettront à des professionnels africains de bâtir un marché alternatif à la portée des petites et moyennes entreprises africaines qui ne trouvent plus de couverture hors des limites nationales ou continentales.

L'Africa Re qui est consciente du rôle qui lui a été assigné par l'article 4(1)(f) de l'Accord portant sa création ne ménagera aucun effort à l'effet de "favoriser les contacts et la coopération commerciale entre les institutions africaines d'assurance et de réassurance". Elle s'acquittera d'autant plus aisément de cette fonction, qu'elle dispose maintenant de fonds propres s'élevant à 33.543.075 \$ E.U. (26.284.735 \$ E.U. en 1994) et d'une notation "A" donnée par la firme IBCA (Afrique du Sud).

ENVIRONNEMENT COMMERCIAL

SITUATION ÉCONOMIQUE DU MONDE

Si l'année 1994 a été marquée par une reprise de l'activité économique mondiale, celle-ci a connu en 1995 un léger fléchissement.

Certes, cet exercice a enregistré au plan mondial le niveau moyen d'inflation le plus bas depuis 30 ans, de même qu'il a vu la croissance se poursuivre et les grandes monnaies infléchir leurs tendances vers des cours plus crédibles. Cependant, la reprise a changé de rythme et s'est même affaiblie un peu partout à travers le monde.

Si c'est du continent nord-américain que sont venus au début de la décennie les signes annonciateurs du regain d'activité mondiale, c'est là en outre que sont apparus les mouvements qui ont ébranlé la confiance des entreprises, des consommateurs et des marchés. Le relèvement du taux d'intérêt de la Réserve Fédérale décidé en 1994 en vue de parer à un éventuel retour de l'inflation provoquée par le plein emploi et la saturation des capacités de production des Etats-Unis était certes une bonne décision, mais elle fut mal comprise, et eut pour effet de freiner brutalement la



production automobile et les ventes de logement, incitant ainsi les entreprises à limiter leurs stocks, ce dans un pays qui est la locomotive de l'économie mondiale. Les graves difficultés financières du Mexique lié au Canada et aux Etats-Unis par un vaste accord de libre échange (ALENA), ont ajouté à la morosité du premier marché du globe.

Aussi, en raison de la globalisation de l'économie planétaire, l'expansion des pays industrialisés n'a été que de 2,5% contre 3% en 1994, avec d'importantes disparités selon les pays: 7% en Turquie, 5% en Finlande, 2,7% en France et en Grande Bretagne, 2% en Allemagne etc. Dans ce dernier pays, l'affaiblissement de la croissance dû en partie à la vigueur du Mark a arrêté le phénomène de baisse du chômage constaté quelques mois plus tôt. Le Japon qui est encore en crise - la plus grave depuis la deuxième guerre mondiale - a enregistré les signes annonciateurs d'une timide reprise vers la fin de l'exercice 1995.

Cependant, certains indicateurs (prix notamment) permettent de penser que la croissance peut reprendre rapidement et atteindre un niveau satisfaisant, si les mesures de discipline budgétaire adoptées en vue de résorber les déficits publics sont maintenues. Dans les pays dits de transition (ex Bloc Soviétique) la situation a continué à s'améliorer, avec cependant des disparités dans le domaine de la production. Les progrès ont été rapides en Pologne et en Slovaquie, mais lents en Roumanie et Bulgarie, alors même qu'un recul a été constaté en Russie. Ces pays qui ont intégré très rapidement les circuits du commerce mondial, ont vu leurs exportations augmenter de manière spectaculaire (20%). Toutefois, le niveau important du chômage (10% à 15% de la population active) et la hausse des prix représentent un sérieux handicap pour cette sous-région.

PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Pour la 4^{ème} année consécutive les pays en développement dans leur ensemble, alors même qu'ils forment désormais un groupe hétéroclite ne correspondant plus à aucune réalité économique et sociale, ont enregistré une croissance de 6%. Ce succès tient pour l'essentiel à l'application persévérante de politiques macro-économiques et financières draconiennes et rigoureuses à la fois et qui ont pour nom l'ajustement structurel.

Si la situation économique des pays en développement a jusqu'ici suivi la conjoncture du monde industrialisé, cependant une tendance s'amorce qui démontre qu'il est possible pour eux de bâtir une croissance autonome.

Les inégalités restent tout de même criantes entre les régions et selon les pays. Ainsi, l'Amérique Latine a enregistré moins de 2% d'augmentation du P.I.B., alors que le Brésil a réduit son taux d'inflation et porté sa croissance à 5%, tandis qu'à l'exception du Chili et du Pérou, tous les autres pays de cette région ont souffert de la crise mexicaine.

L'Asie pour sa part a connu cette année encore le taux record de croissance de 9%, ainsi qu'un important afflux de capitaux, à telle enseigne que certains ont cru déceler les signes précurseurs d'une surchauffe économique dans plusieurs pays. Il devient donc impérieux pour ceux-ci de réduire la pression sur les taux d'intérêt et les entrées de capitaux spéculatifs qui en résultent.

La faiblesse des cours du pétrole et les déséquilibres chroniques ont limité l'expansion économique au Moyen Orient. Aussi, ces nations ont-elles opté dorénavant pour des politiques de consolidation des finances publiques afin d'accroître les niveaux d'épargne et des investissements intérieurs.

ECONOMIE AFRICAINE

La croissance s'est quelque peu accélérée en Afrique en 1995, pour se situer en moyenne à 3%, contre 2,6% en 1994 au lieu d'une projection de 5% en 1996. La hausse des prix des matières premières (café, cacao, coton, bois) explique en partie ces progrès. Cependant, les dévaluations de plusieurs monnaies nationales et sous-régionales, dont le franc CFA, semblent avoir eu un effet stimulant sur les exportations, les investissements et les productions locales. Au-delà de ces données, il existe d'autres facteurs qui aident à la réalisation des performances appréciables: application des programmes d'ajustement structurel, réforme de l'Etat en vue d'une gestion transparente des affaires publiques, et contribution de la communauté internationale à la résorption de la dette et au financement des investissements essentiels pour le développement social.

S'agissant de la situation des différents pays, elle demeure fort contrastée.

Si dans son ensemble la zone franc enregistre une hausse moyenne de 5% du P.I.B., les Etats Membres de l'UEMOA semblent connaître des résultats plus favorables que ceux de l'Afrique centrale. De même, la question de la dette reste le problème le plus préoccupant pour tout le continent. Aussi, il est de plus en plus envisagé de procéder à un rééchelonnement de la dette multilatérale. La baisse de l'aide publique au développement n'est plus perçue par les africains comme une menace grave pour l'avenir de leurs économies. Les dirigeants et les citoyens semblent résolus à ne plus compter sur cette aide, qui a davantage ancré la mentalité d'assisté qu'elle n'a effectivement permis un essor économique et social des nations qui en ont jusqu'ici bénéficié.

L'Afrique du Sud qui a enregistré un taux de croissance de 3% attire le capital privé et suscite l'intérêt grandissant des milieux d'affaires internationaux. Elle reste le pôle central de l'embryon de marché commun en gestation en Afrique de l'Est et Australe (COMESA). Le Kenya connaît un boom de la récolte de thé (deuxième source de devises du pays) et un taux de croissance de 4,2%, tandis que l'Ouganda et le Botswana commencent à recueillir les fruits d'une saine gestion.



La baisse du prix du pétrole qui pénalise tous les pays producteurs, frappe plus durement encore le Nigéria dont les revenus d'exportation proviennent à plus de 90% de ses importantes ressources énergétiques (pétrole et gaz).

En Afrique du Nord, la Tunisie connaît un taux de croissance (6%) plus élevé que celui de l'exercice 1994, tandis que la sécheresse de 1995 pourrait effacer les résultats des récoltes exceptionnelles de l'agriculture marocaine en 1994. Le diagnostic fait par les pouvoirs publics de la situation économique de ce pays autorise cependant l'optimisme.

Le taux de croissance de 3% escompté en Algérie pourrait être le levain qui aiderait ce pays. En Egypte, le taux de croissance économique de 2,5% reste faible par rapport à l'évolution démographique (2,1%).

Malgré ce tableau contrasté dans l'examen exhaustif duquel il n'est pas utile d'entrer dans le cadre de ce rapport, l'Afrique suscite à nouveau l'espoir, pourvu que les évolutions constatées en 1995 se confirment et se généralisent au cours des années à venir.

SECTEUR DES ASSURANCES

L'exercice 1995 a vu l'amorce d'un retour à des conditions plus souples, à la suite des taux relativement élevés mais techniquement justifiés, appliqués en 1993 et 1994, ce après les pertes consécutives enregistrées au cours des 5 années antérieures. L'accroissement de la capacité des Bermudes en 1993 par suite de l'injection de 7 milliards \$ E. U., a été dans une certaine mesure l'élément catalyseur de cette baisse des taux initiée à la fin de l'exercice précédent et confirmée tout au long de l'année 1995. De même, l'arrivée de capitaux frais (2 milliards \$ E.U.) au Lloyds au début de 1995 a été un facteur déterminant dans le regain de concurrence qu'a connu le marché. Cette augmentation de 25% de la capacité du Lloyd's passant de 8,9 milliards \$ E.U. à 11 milliards \$ E.U. prouve si besoin est que le constat fait de l'existence d'un phénomène cyclique affectant taux et conditions de réassurance s'avère justifié.

Nombre d'analystes prévoient cependant pour les exercices 1996 et suivants, l'émergence d'un nouveau mode de prise en charge du risque, sans qu'il soit besoin pour ce faire de créer une société traditionnelle d'assurance ou de réassurance. Les initiatives du Chicago Board of Trade sont données en exemple, pour montrer que les couvertures catastrophes et autres options peuvent être obtenues ailleurs que sur le marché conventionnel. Il serait cependant hasardeux de conclure à une obsolescence prochaine de l'assurance au profit de ces alternatives révolutionnaires.

En fait, l'arrivée massive de capitaux sur le marché des Bermudes commence à peine à faire ressentir ses effets qui ne manqueront pas d'accentuer l'assouplissement des

conditions faites à la fin 1995 au titre des renouvellements 1996, pour tirer des conclusions définitives à ce sujet.

Malheureusement, force est de constater que très peu d'assureurs et de réassureurs africains ont bénéficié de cette manne, ceci en raison du désintérêt de plusieurs opérateurs traditionnels pour des cessions qui ne justifient plus les frais de gestion précédemment exposés, ce en raison des importantes dévaluations des monnaies locales par rapport aux devises étrangères.

La restructuration des marchés nationaux entreprise depuis le début des années 1990 s'est amplifiée au cours de l'exercice 1995. En effet, l'Algérie en mettant fin au monopole de la Compagnie Centrale de Réassurance dans son domaine, a fait un pas irréversible vers la libéralisation de son économie. La création de près d'une demi douzaine de sociétés nationales privées en Ethiopie a apporté une donnée supplémentaire, rendant la concurrence plus exacerbée, situation qui risque à terme de conduire à une détérioration des bons résultats techniques jusqu'ici enregistrés dans ce pays.

L'ouverture du marché égyptien aux réassureurs professionnels qui peuvent désormais ouvrir des bureaux de contact marque-t-elle le début d'une libéralisation plus poussée qui permettrait aux intérêts étrangers d'entrer en concurrence avec les assureurs directs locaux, sans pour autant remplir les conditions habituelles d'actionariat et de siège social, ce conformément à l'esprit des Accords du GATS?

Au niveau des pays de la zone franc, une reprise timide de l'activité d'assurance est constatée, elle-même consécutive à l'amorce de redressement de certaines économies nationales, par suite de la dévaluation du FCFA.

S'agissant de la restructuration des marchés de cette sous-région, c'est la mise en place des rouages du système communautaire qui s'achève avec l'élection du Secrétaire Général de la CIMA. Cependant, il est à espérer que l'expérience de libéralisation/privatisation vécue dans d'autres pays bénéficiera aux Etats d'Afrique Centrale et Occidentale qui souhaitent ouvrir leurs marchés ou se désengager de cette activité. Pour sa part, l'Africa Re se doit de rappeler que plusieurs pays africains, mais aussi en dehors du continent, ont mené cette opération sans que ni l'industrie locale naissante, ni l'intérêt supérieur de ces nations n'en pâtissent. Une telle rigueur se justifie d'autant plus qu'à la suite de la dévaluation du Franc CFA et en raison de l'étroitesse de certains marchés, maints groupes (publics et privés) étrangers ont choisi de se retirer de plusieurs territoires, car le volume de primes réalisées ne justifiait plus les frais de fonctionnement d'une exploitation par l'Etat.

L'activité de réassurance a elle aussi enregistré une réduction drastique de capacité ou un recentrage des



activités de plusieurs grands groupes vers la partie méridionale de l'Afrique au cours de cet exercice. Nombre de sociétés africaines d'envergure modeste ou moyenne ne trouvent désormais plus de couverture de réassurance en dehors du continent, voire même hors des frontières nationales et sous régionales, d'où l'importance du rôle que l'Africa Re et les autres réassureurs africains doivent jouer en tant que pourvoyeurs d'une sécurité alternative.

La notation "A" obtenue en juin 1995 par l'Institution, ce grâce aux efforts soutenus d'équipes successives d'Administrateurs, de Direction, de cadres et d'employés dévoués à la cause de l'industrie africaine, va sans aucun doute renforcer sa crédibilité et lui ouvrir de nouvelles perspectives d'expansion prometteuse.

OPERATIONS

Comme par le passé, les affaires acceptées par la Société ont, pour des raisons opérationnelles, été classées ainsi qu'il suit:

- Incendie et Accident (Risques Techniques inclus)
- Maritime et Aviation, et
- Vie

Les centres de production, au nombre de quatre, sont restés les mêmes:

- Afrique de l'Ouest anglophone (Siège)
- Afrique Centrale et Occidentale francophone (Bureau Régional d'Abidjan)
- Afrique du Nord (Bureau Régional de Casablanca)
- Afrique Orientale et Australe (Bureau Régional de Nairobi qui supervise aussi le Bureau de Contact de Johannesburg)

Les affaires en provenance de régions autres que l'Afrique sont classées dans la catégorie des acceptations internationales.

La Division de l'Afrique de l'Ouest anglophone, le Traité en Excédent de Plein Africain (ancien programme Autofac de

la Société), le Pool Aviation Africain et le Pool Africain des Risques Pétroliers et Energétiques sont gérés à partir du Siège de la Société, de même que les acceptations internationales. Les Bureaux Régionaux quant à eux couvrent les affaires en provenance de leurs zones d'opération respectives.

Les statistiques ci-après donnent des indications de performances de la Société.

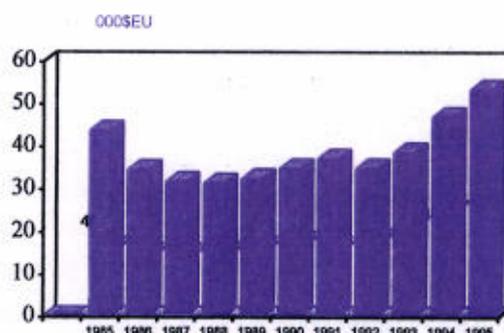
PRODUCTION

La Société a souscrit au titre de l'exercice financier 1995 un volume de primes brutes de 53,33 millions \$E.U., soit 13,68% de plus que la production de 46,91 millions \$E.U. enregistrée en 1994.

EVOLUTION DE L'ENCAISSEMENT DE PRIMES BRUTES

Il ressort du graphique ci-après que depuis 1985, la Société n'avait pas atteint un niveau d'encaissement aussi élevé, ce en dépit de la dépréciation constante des monnaies locales. Cette performance tient principalement à l'action de marketing qui semble avoir l'impact recherché. Celle-ci devrait s'intensifier davantage dans les années à venir.

EVOLUTION DE L'ENCAISSEMENT DE PRIMES BRUTES



DESCRIPTION (EN 000 \$E.U.)	1995			1994		
	BRUT	RETRO	NET	BRUT	RETRO	NET
PRODUCTION						
PRIMES(Nettes d'annulations)	53.329	8.261	45.068	46.909	7.703	39.206
MOUVEMENT DE LA RESERVE POUR RISQUES EN COURS	(10.004)	(937)	(9.067)	3.930	684	3.246
PRIMES ACQUISES	43.325	7.324	36.001	50.839	8.387	42.452
SORTIES DE PORTEFEUILLE						
SINISTRES PAYES	18.267	1.242	17.025	18.974	3.057	15.917
MOUVEMENT DE LA RESERVE POUR SINISTRES A PAYER	43	1.423	(1.380)	9.630	1.055	8.575
SINISTRES ENCOURUS	18.310	2.665	15.645	28.604	4.122	24.492



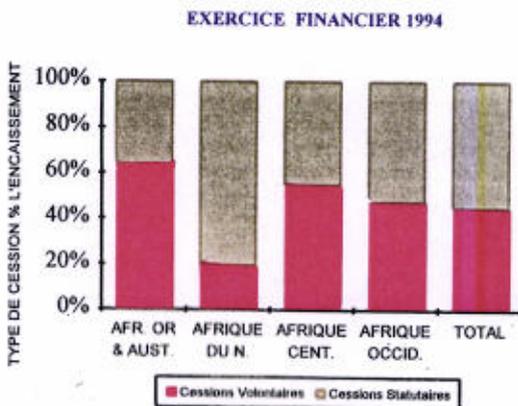
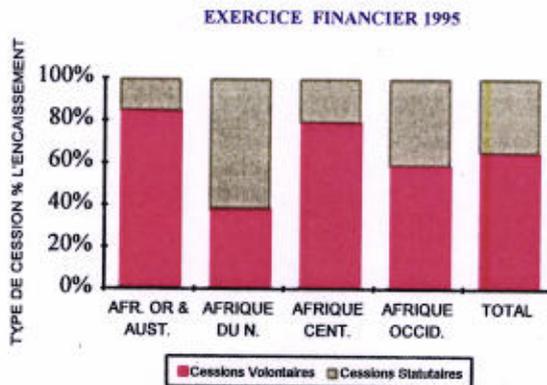
Ainsi que l'indique l'annexe relative à l'évolution de l'encaissement de primes en monnaies originales, le volume de la production n'a cessé d'augmenter d'année en année, ce qui a permis de réduire partiellement l'impact de la dépréciation des monnaies locales dans nombre de marchés couverts par l'Africa Re.

Toutefois, dans certains pays, cette dépréciation a atteint des niveaux tellement élevés que l'équivalent en dollars de la prime enregistrée n'a que très légèrement augmenté, s'il n'a pas parfois baissé par rapport à celui de l'année précédente.

PART DES CESSIONS VOLONTAIRES PAR ZONE D'OPERATION

L'intense action de marketing entreprise par la Société a eu des effets positifs sur le marché africain de l'assurance et s'est traduite par une augmentation des parts de traités additionnels et des cessions facultatives. En outre, l'assistance technique fournie aux cédantes devrait lui assurer un accroissement substantiel du volume des affaires dans les années à venir.

La Société est ainsi en passe d'atteindre l'objectif fixé, à savoir une augmentation substantielle du volume des cessions volontaires, dont la part dans l'encaissement global est de 67,45% contre 47,56% en 1994.



Ainsi qu'il ressort des deux graphiques précédents, avec 85,34%, l'Afrique Orientale et Australe enregistre la plus grande part de cessions volontaires (64,02% en 1994). Elle est suivie de l'Afrique Occidentale et Centrale francophone créditée de 79,69% (54,99% en 1994), alors que l'Afrique de l'Ouest anglophone arrive en troisième position avec un chiffre de 59,36% (47,56% en 1994). Enfin, l'Afrique du Nord enregistre 39,07%, contre 21,05% en 1994.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

L'Afrique Orientale et Australe a réalisé le chiffre d'affaires le plus élevé, soit 18,69 millions de dollars E.U.. Cet encaissement représente 35,05% de la production globale de la Société et dépasse de 15,02% le chiffre de 16,25 millions de dollars E.U. comptabilisé par ce bureau en 1994.

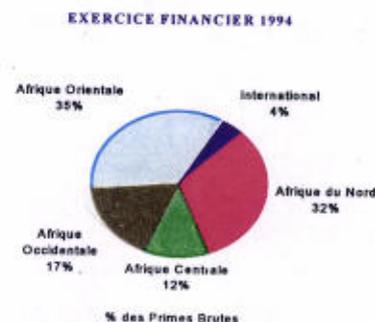
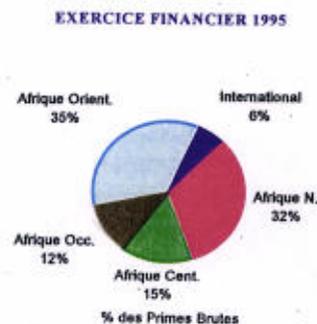
Avec un volume de primes de 17,13 millions de dollars E.U., soit 32,12% de l'encaissement total de la Société et une augmentation de 13,74% par rapport au chiffre de 15,06 millions de dollars E.U. réalisé en 1994, l'Afrique du Nord arrive en deuxième position.

Quant à l'Afrique Occidentale et Centrale francophone, elle a souscrit 8,14 millions de dollars E.U. de primes représentant 15,26% de l'encaissement global et une augmentation de 46,14% par rapport aux 5,57 millions de dollars E.U. enregistrés en 1994.

L'Afrique de l'Ouest anglophone est créditée de 6,35 millions de dollars E.U. soit 11,91% de la production totale et une baisse de 21,80% par rapport au chiffre de 8,12 millions de dollars E.U. enregistré en 1994. Cette baisse est due à la forte dépréciation du Naira, alors même que le niveau des affaires souscrites par ce centre de production en cette monnaie a augmenté de 62,19%.

Le solde de 3,02 millions de dollars E.U., (1,90 millions de dollars E.U. en 1994), soit 5,66% de la production, provient du marché international.

Les données fournies ci-dessus sont illustrées par les représentations graphiques qui suivent.





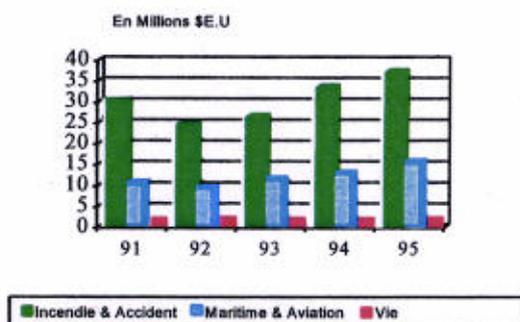
REPARTITION DE LA PRODUCTION PAR BRANCHE

Les affaires de la branche Incendie et Accident ont une fois encore constitué le portefeuille le plus important avec un chiffre de 36,91 millions \$E.U., soit une augmentation de 11,28% par rapport au chiffre de 33,17 millions de dollars E.U. enregistré en 1994. L'encaissement réalisé au titre de ces acceptations représente 69,21% de la production globale, contre 70,72% en 1994.

D'autre part, la production de la branche Maritime et Aviation a enregistré une hausse de 20,85%, passant de 12,28 millions \$E.U. en 1994 à 14,84 millions \$E.U. en 1995. La contribution de ces affaires au portefeuille de la Société a légèrement augmenté (26,18% en 1994 contre 27,82% en 1995).

Enfin, le solde de 1,59 million de dollars E.U., provient de la branche vie et représente une progression de 9,66% par rapport au montant de 1,45 millions de dollars E.U. enregistrés en 1994.

Le graphique ci-après illustre ce qui précède.



AUTRES REVENUS

PLACEMENTS A LONG TERME

A l'instar des années précédentes, Shelter-Afrique n'a pas déclaré de dividende. Les placements effectués par la Société dans le capital de la Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank), de la CNA Côte d'Ivoire et de la CNA Cameroun sont restés au même niveau de 400.000 \$E.U., 120.780 \$E.U. et 143.607 respectivement. Ces institutions non plus n'ont pas déclaré de dividendes en 1995.

REVENUS PROVENANT DE PLACEMENTS A COURT TERME ET D'AUTRES SOURCES

Au cours du dernier trimestre de l'exercice précédent (1994) les taux d'intérêts perçus sur les dépôts en devises ont augmenté et n'ont commencé à baisser que vers la fin de l'exercice sous revue. L'amélioration de ces taux, le réinvestissement des intérêts et les rentrées de fonds substantiels enregistrées en 1995 ont permis de porter le niveau des produits de placements à 2.025.204 millions de dollars E.U. (1.450.603 millions de dollars E.U. en 1994).

Les intérêts perçus sur les dépôts à terme et les comptes courants se sont élevés à 1.562.208 millions de dollars E.U. (874.013 \$E.U. en 1994), tandis que ceux produits par les obligations sont de 462.996 \$E.U. (416.094 \$E.U. en 1994). Cette hausse est due aux intérêts produits en 1995 par les obligations de la BAD.

Les commissions perçues au titre de la gestion des Pools africains (Aviation/Risques Pétroliers et Energétiques) se sont chiffrées à 87.833 \$E.U. contre 66.653 \$E.U. en 1994. Cette progression s'explique par la souscription d'un volume de primes plus important.

SORTIES DE PORTEFEUILLE

SINISTRALITE

Le ratio de sinistralité enregistré en 1995, soit 42,27% contre 56,25% en 1994 est jugé satisfaisant. Cette amélioration est due à une répartition géographique des affaires de la Société sous tendue par une approche sélective dans la souscription. En termes absolus le montant des sinistres payés en 1995 s'élève à 18,27 millions de dollars E.U., contre 18,97 millions de dollars E.U. en 1994.

Le volume des sinistres encourus a baissé en 1995, passant ainsi de 25,47 millions de dollars E.U. en 1994 (sinistres payés: 18,97 millions de dollars E.U., mouvement des réserves: 6,50 millions de dollars E.U.), à 18,31 millions de dollars E.U. (sinistres payés: 18,27 millions de dollars E.U., mouvement des réserves: 0,04 million de dollar E.U.). Cette amélioration est attribuable à la baisse de la sinistralité dans certaines branches.

RATIOS DE SINISTRES BRUTS PAR BRANCHE : EXERCICE 1995 EN MILLIONS \$ E.U.

BRANCHE D'AFFAIRES	AFFAIRES REGIONALES			ACCEPT. INTERNATIONALES			TOTAL			1994
	Sinistres encourus	Primes Acquisées	RATIO SINIST %	Sinistres encourus	Primes Acquisées	RATIO SINIST %	Sinistres encourus	Primes Acquisées	RATIO SINIST%	RATIO SINIST%
INCENDIE & ACCIDENT (y compris Eng.)	10,95	27,79	39,40	0,73	1,51	48,34	11,68	29,30	39,86	59,15
MARITIME & AVIAT.	5,05	11,45	44,10	0,51	0,91	56,04	5,56	12,36	44,98	45,00
VIE	1,07	1,66	64,46	-	-	-	1,07	1,66	64,46	85,35
TOTAL	17,07	40,90	41,78	1,24	2,42	51,24	18,31	43,32	42,27	56,25



SINISTRALITE PAR CENTRE DE PRODUCTION

- Le marché de l'Afrique Occidentale anglophone a enregistré un ratio de sinistre de 24,42% en 1995 contre 15,39% en 1994, tandis que celui couvert par le Bureau Régional d'Abidjan voit le sien passer de 38,06% à 26,89%.
- En Afrique Orientale et Australe la sinistralité a baissé, passant de 54,52% à 39,95%. Elle s'est également améliorée en Afrique du Nord où elle s'est élevée à 33,83% contre 43,16% en 1994.

COMMISSIONS ET CHARGES

En 1995, les commissions et charges se sont élevées à 14.028.518 \$E.U., soit 31,13% des primes conservées, contre respectivement 12.119.636 \$E.U. et 30,91% en 1994. En chiffres et pourcentages absolus, l'Afrique du Nord a enregistré le volume le plus important, à l'instar des exercices précédents.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles ont baissé de 5,50% par rapport à 1994, tandis que le volume de la prime conservée a augmenté de 14,95%, soit un ratio de 7,25% contre 8,82% en 1994. Cette amélioration découle de mesures de contrôle des dépenses, du relèvement du niveau de prime conservée et de la dépréciation du Naira et du Shilling kényan, phénomène qui a réduit les montants en dollars E.U. des dépenses du Siège et du Bureau de Nairobi, même si l'inflation en a presque anihilé les effets.

La baisse constante du ratio des dépenses au cours des quatre dernières années rapproche la Société graduellement de la norme internationalement admise (5%). N'eurent été les taux d'inflation élevés à Nairobi et au Siège ainsi que l'appréciation des monnaies dans d'autres localités un meilleur ratio aurait pu être enregistré.

AUTRES DEPENSES NON IMPUTEES AU COMPTE DES RESULTATS TECHNIQUES

Les dépenses au titre des réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration ont augmenté de 42,32% du fait de la hausse des frais de voyage consécutive à l'éloignement des lieux de réunions. Le relèvement substantiel du montant total des frais de subsistance et de celui des jetons de présence est dû à l'augmentation du nombre des Administrateurs survenue au cours de la dernière moitié de l'année. Les dépenses diverses et autres frais afférents aux réceptions organisées à l'occasion de l'Assemblée Générale ont plus que doublé par rapport à

l'exercice précédent, les coûts des biens et services étant plus élevés dans la localité où s'est tenue la réunion.

L'augmentation des amortissements, qui passent de 146.854 \$E.U. à 187.127 \$E.U., s'explique par l'acquisition d'éléments d'actifs additionnels en cours d'année. Quant aux frais d'Audit, ils restent au même niveau.

RESULTATS DE L'ANNEE DE SOUSCRIPTION CLOSE (1993)

Conformément à la pratique de la Société, l'année de souscription 1993 qui était restée ouverte pendant trois années consécutives a été close le 31 décembre 1995.

Elle a enregistré une production totale de 40.692.619 \$E.U. dont 6.149.363 \$E.U. ont été rétrocédés. Les sinistres nets de cet exercice se sont élevés à 13.642.007 \$E.U. tandis que les commissions et les charges se sont chiffrées à 10.038.774 \$E.U. et 708.385 \$E.U. respectivement et les frais de gestion à 3.090.058 \$E.U.. De l'excédent de 6.206.663 \$E.U. une réserve de 3.065.487 \$E.U. a été constituée au titre des sinistres en suspens, conformément aux modalités de calcul adoptées dans ce domaine. Après avoir tenu compte de tous les éléments de dépenses, il s'est dégagé un bénéfice de souscription de 3.141.176 \$E.U. qui a été porté au compte de pertes et profits.

RESULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 1995

Les résultats de l'exercice indiquent une amélioration globale des revenus de souscription. Il en ressort en effet une progression de l'encaissement de primes et une réduction de la proportion des sorties de portefeuille.

Par rapport à l'exercice 1994, la production a augmenté de 13,68%, tandis que les rétrocessions atteignent 7,24%, soit une amélioration de 14,95% de la prime conservée. Les ratios des sinistres nets, commissions et charges (rapportés aux primes nettes) s'élèvent à 37,78%, 29,55% et 1,57% respectivement.

Avec un montant de 45.067.817 \$E.U. au titre des primes nettes, des charges équivalant à 31.053.679 \$E.U. et des dépenses de fonctionnement chiffrées à 3.269.064 \$E.U. et imputées au compte des résultats techniques, il s'est dégagé un excédent des revenus sur les charges qui s'élève à 10.745.074 \$E.U., en augmentation de 39,35% par rapport à 1994 (7.710.682 \$E.U.).

Sur l'excédent réalisé au titre de l'exercice, 9.066.351 \$E.U. ont été affectés à la réserve pour risques en cours alors que 1.379.607 \$E.U. proviennent du fonds de réserve. Le solde, soit 3.058.330 \$E.U. a été porté au compte de pertes et profits.

Les produits de placements et revenus provenant d'autres sources ont augmenté de 52,96%, tandis que les intérêts sur



les dépôts de réassurance ont progressé de 10,97%. Quant à la perte de change matérialisée pour le compte de l'exercice 1994, elle s'est transformée en gain par suite de l'appréciation progressive du Franc CFA.

Les charges relatives aux autres provisions ont atteint 265.756 \$E.U. contre 69.278 \$E.U. en 1994.

Le bénéfice total réalisé par la Société pour le compte de l'exercice s'est élevé à 6.112.672 \$E.U. (3.633.223 \$E.U. en 1994).

AFFECTATION DES RESULTATS

En ouvrant le capital de la Société aux institutions nationales d'assurances et/ou de réassurance, les actionnaires originels de l'Africa Re avaient en outre adopté une politique incitative de distribution de dividendes, sans pour autant compromettre la solidité financière et les perspectives d'expansion de l'Organisation, alors même que le spectre de la perte de change reste une donnée quasi permanente de ses opérations.

Aussi, tenant compte de la nécessité de conjuguer avec ce double impératif, le Conseil recommande-t-il le paiement d'un dividende de 500 \$ E.U. par action entièrement libérée et propose de répartir le bénéfice net de 6.112.672 \$ E.U. ainsi qu'il suit:

- i) - 3.056.336 \$ E.U. à la Réserve Générale, conformément à la Résolution No. 4/1992 qui dispose que la moitié du bénéfice net annuel sera affectée à la Réserve Générale, "jusqu'à ce que cette dernière atteigne au moins le montant du capital libéré..."
- ii) - 1.572.745 \$ E.U. au titre des autres réserves (y compris la réserve pour fluctuations de change),
- iii) - 1.083.500 \$ E.U. sous forme de dividendes à payer aux actionnaires, à raison de 500 \$ E.U. par action souscrite et libérée, et
- iv) - le reliquat, soit 400.091 \$ E.U. en report à nouveau.

AUTRES ACTIVITES

ADHESION

Au cours de l'exercice sous revue, un pays africain, en l'occurrence le Mozambique, a exprimé le souhait d'adhérer à l'Africa Re. Cette requête qui a été acceptée par la 17^{ème} Réunion Annuelle Ordinaire de l'Assemblée doit être perçue

comme une manifestation renouvelée de la confiance placée en l'Africa Re par les assureurs du continent. Cette adhésion prendra effet dès que toutes les formalités (la ratification, l'acceptation ou l'approbation de l'Accord, ainsi que le paiement de la part du capital) auront été accomplies.

OUVERTURE DU CAPITAL

Au 31 décembre 1995, 91 sociétés ont souscrit 671 actions d'un montant nominal de 6.710.000 \$ E.U., dont 4.820.000 \$ E.U. ont été payés. Les modalités souples de paiement (4 annuités) consenties par le Conseil d'Administration, mises en conjonction avec un travail intense de persuasion, expliquent le succès enregistré. Bien entendu, le Conseil, la Direction et le Personnel ne ménageront aucun effort pour amener un plus grand nombre de sociétés nationales à participer à l'actionariat de la Société.

RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS SOEURS

Comme à l'accoutumée, l'Africa Re a participé aux réunions et rencontres organisées par les institutions soeurs telles que l'Organisation des Assurances Africaines (OAA), la Fédération Afro-Asiatique des Assureurs et Réassureurs (FAIR), la Fédération des Sociétés de Droit National Africaines (FANAF), l'Association des Sociétés d'Assurances de l'Afrique de l'Ouest Anglophone (WAICA) et l'Organisation des Assureurs de l'Afrique de l'Est (OAAE).

FORUM DE LA REASSURANCE AFRICAINE

Au cours de la période sous revue, l'Africa Re, de concert avec les autres professionnels du continent, a organisé le premier Forum de la Réassurance Africaine à Lomé les 10 et 11 octobre 1995, à l'invitation de la Compagnie Commune de Réassurance des Etats Membres de la CICA (Cica Re). Cette première rencontre qui a vu la participation de plus de 200 professionnels en provenance de 30 pays a été un succès éclatant. Le haut niveau des débats ainsi que l'intensité des contacts bilatéraux tendent à prouver que le dessein de réunir les différents opérateurs en vue d'échanger des affaires est en bonne voie de réalisation. Certes, plusieurs rencontres seront nécessaires au cours desquelles les uns et les autres se jaugeront et s'apprécieront avant qu'un volume substantiel d'affaires ne s'échange; mais la Direction et le Personnel restent confiants dans l'avenir de ces assises, si les assureurs africains sont vraiment mus par la volonté de se prendre effectivement en charge.

QUESTIONS RELATIVES AU PERSONNEL

Au 31 décembre 1995, l'Africa Re comptait un effectif de 116 personnes, en provenance de 18 pays, réparti ainsi qu'il suit:



- 33 Cadres (Directeurs et Professionnels)
- 67 Employés (personnel de soutien)
- 16 Travailleurs Manuels

FORMATION ET ASSISTANCE TECHNIQUE

A l'instar des années précédentes, l'Africa Re a organisé du 2 au 6 octobre 1995 à Abidjan, le séminaire qu'elle consacre traditionnellement à la Réassurance. Le thème de ce séminaire fut "Du Rappel des Notions Théoriques aux Applications Pratiques et Comptables", avec un accent particulier tant sur l'informatisation et ses opportunités, que sur la rétention et le plein de souscription d'une société directe, le risque de change (équilibre des prestations entre cédante et réassureur), et l'assurance des risques agricoles. Ces sujets qui ont été présentés avec le support d'un logiciel d'assurance mis au point par un cabinet africain ont vivement intéressé les 28 cadres appartenant à 24 compagnies en provenance de 12 pays, qui ont participé à ce séminaire.

L'Africa Re s'efforcera d'améliorer la qualité de ses prestations au fil des ans, car il apparaît clairement aujourd'hui que le niveau de formation et la valeur professionnelle des cadres d'entreprises africaines ont fait un grand bond en avant au cours des 10 dernières années.

L'opération initiée l'exercice précédent, à savoir la mise au point d'un fichier d'experts dont les services pourraient être loués par le truchement de la Société, a pu être finalisée. En effet, 90 consultants, originaires de 22 pays et représentant 9 spécialités ont été recensés. Les sociétés nationales ont toutes été informées de ce développement. Il reste à espérer qu'elles sauront vaincre leurs réticences à confier une mission de consultation à des spécialistes du terroir, avant de faire appel à des experts dont les rémunérations sont souvent très élevées, alors même que leur connaissance pratique des marchés et des problèmes de terrain demeure incertaine.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La 17^{ème} Réunion Annuelle Ordinaire de l'Assemblée Générale s'est tenue les 22 et 23 juin 1995 à Casablanca, à l'invitation du Royaume du Maroc.

Ont assisté à cette rencontre 34 pays, 53 compagnies membres et la Banque Africaine de Développement, totalisant un pouvoir de vote de 90,3%.

La cérémonie solennelle d'ouverture a été placée sous la présidence effective de Mr Mohamed KABBAJ, Ministre des Finances et de l'Investissement Extérieur du Royaume du Maroc. Prenant la parole la première, Mademoiselle Zoulikha NASRI, Président du Comité d'Organisation, Directeur des Assurances et de la Prévoyance Sociale a

remercié les délégués présents d'avoir bien voulu honorer le Maroc, en acceptant une nouvelle fois après Mohammedia en 1980, son invitation à tenir cette réunion en terre chérifienne. Aux actionnaires, elle a ensuite souhaité la bienvenue et plein succès dans leurs travaux.

Le Président de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration a tout d'abord rappelé les débuts timides de la Société, avant d'énumérer certaines de ses réalisations les plus significatives. Ainsi, malgré la faiblesse de son capital initial (4,66 millions \$ E.U.), elle dispose aujourd'hui de plus de 26,284 millions \$ E.U. de fonds propres. De même, son action a permis de démontrer que la coopération inter-africaine n'est pas inéluctablement vouée à l'échec, lorsque les fils de l'Afrique font preuve de compétence, de professionnalisme et de patriotisme.

Il a ensuite fait mention des résultats enregistrés au titre de l'exercice 1994 qui montrent une croissance exceptionnelle de 21,36% par rapport à l'exercice précédent, ainsi qu'un bénéfice net de 3.633.233 \$ E.U.

Son Excellence Mr Mohammed KABBAJ, Ministre des Finances et de l'Investissement Extérieur, tout en souhaitant la bienvenue aux délégués, rappelle l'invite du Roi HASSAN II aux pays occidentaux en vue de l'élaboration d'un plan Marshall pour l'Afrique. Il exprime en outre le vœu de voir s'instaurer rapidement une coopération régionale dans tous les domaines de l'activité économique, afin d'aider le continent à surmonter ses nombreuses difficultés, à l'instar des pays d'Asie et d'Amérique qui se sont constitués en blocs d'intégration. Pour ce faire, l'harmonisation des législations nationales est un préalable à la formation d'entités sous-régionales. Enfin, il félicite l'Africa Re pour les excellents résultats enregistrés et dit sa conviction que l'élargissement du Conseil aux représentants des compagnies membres permettra d'atteindre un niveau plus élevé d'efficacité et de professionnalisme, tout en stimulant la croissance de la Société et de l'industrie africaine des assurances.

L'Assemblée Générale a accepté le principe de l'adhésion de la République du Mozambique et convenu que celle-ci prendra effet dès que toutes les formalités auront été accomplies par ce pays. L'Assemblée a ensuite examiné le Rapport Annuel (1994) du Conseil d'Administration, approuvé les comptes finaux et accepté l'affectation des résultats telle que recommandée, soit 1.816.611 \$ E.U. à la Réserve Générale, 908.306 \$ E.U. aux autres réserves et 908.306 \$ E.U. en report à nouveau.

L'Assemblée, tout en prenant acte de la note "A" allouée à la Société par l'agence Republic Ratings (IBCA), félicite le Conseil, la Direction et le Personnel pour cette performance.



Elle a ensuite alloué 98 actions à l'Etat sud africain, tandis que 56 actions ont été réservées aux sociétés nationales de ce pays.

Elle a en outre invité le Conseil et la Direction à examiner la proposition tendant à limiter le nombre des mandats des Administrateurs et de la Direction. La version anglaise des titres du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint a été modifiée, pour refléter la réalité de ces appellations dans les pays anglophones, en "Managing Director" et "Deputy Managing Director".

L'Assemblée Générale a enfin procédé à l'élection du 7^{ème} Conseil d'Administration (1995 - 1998), composé de:

- | | |
|-----------------------------|-----------|
| - Musa Al NAAS | -Libye |
| - Président | |
| - William N. MBOTE | -Kenya |
| - (Kenya Re) Vice-Président | |
| - Samuel APPIAH-AMPOFO | -Ghana |
| - Farouk BENNIS | -Maroc |
| - (SCR) | |
| - Inoussa BOUKARI-YABARA | -Bénin |
| - (SONAR) | |
| - Mustapha FERRANI | -Algérie |
| - Elongu Ye Nkoy ILONDO | -Zaïre |
| - Séré Mady KABA | -Guinée |
| - Haile Michael KUMSA | -Ethiopie |
| - Eddie E. SAMAKAI | -Zambie |
| - Adewale SANGOWAWA | -BAD |
| - Khairy SELIM | -Egypte |

Sont nommés à titre d'Administrateurs Suppléants:

- Mohamed Yousif Ali
- Soudan - (S. KHAIRY)
- Demba Samba DIALLO
- Sénégal - (S.M. KABA)
- Mohamed ELTEIR
- Egypte - Egypt Re - (F. BENNIS)
- Mohamed KARI
- Nigéria - (S. APPIAH-AMPOFO)
- Fred MAGEZI
- Ouganda - NIC - (W. MBOTE)
- Ratomson MIARINASY
- Madagascar - (E. SAMAKAI)
- Mohamed Lemine NATY
- Mauritanie - (M. FERRANI)
- Zoulikha NASRI
- Maroc - (M.S. NAAS)
- Séléus NEZERWE
- Burundi - SOCABU -(B.-YABARA)

- Leon Paul NGOULAKIA
- Gabon - (E. ILONDO)
- Zeru WOLDE - MICHAEL
- Erythrée - (H.M. KUMSA)
- Isaac Lobe NDOUMBE
- BAD - (A. SANGOWAWA)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil a tenu 3 réunions aux lieux et dates ci-après:

- 64^{ème} Réunion à Nairobi les 17 et 18 Avril 1995
- 65^{ème} et 66^{ème} Réunions à Casablanca les 20 et 23 Juin 1995
- 67^{ème} Réunion à Lagos les 13 et 14 Novembre 1995



EVOLUTION DE L'ENCAISSEMENT DE PRIMES EN MONNAIES ORIGINALES/EQUIVALENT EN S.E.U.
TAUX DE CHANGE A LA FIN DE L'EXERCICE

NO.	MONNAIE	MONNAIE: EN MILLIONS					
		1990	1991	1992	1993	1994	1995
1.	Dinar Algerien	16,58	12,77	32,51	58,93	76,40	147,73
	US\$	1,3805	0,6033	1,4711	2,4694	1,7747	2,8314
2.	Kwanza Angolaïs	36,1	33,7	262,2	516,66	47,71	-0,08
	US\$	1,1966	0,3815	0,4585	0,07815	0,000094	-0,000014
3.	Pula du Botswana	0,6	1,75	1,8	1,28	0,56	0,71
	US\$	0,3234	0,8392	0,7938	0,4952	0,204	0,253
4.	Franc Burundais	42,38	49,51	68,31	108,47	103,09	120,8
	US\$	0,2603	0,2624	0,2869	0,4078	0,4157	0,4747
5.	Franc Djiboutien	2,99	-	16,02	2,45	4,59	-
	US\$	0,0171	-	0,0891	0,0138	0,0259	-
6.	livre Egyptienne	4,24	5,31	5,11	5	5,58	6,89
	US\$	1,5324	1,6285	1,5979	1,4853	1,6526	2,0252
7.	Birr Erythreenne	-	-	-	-	1,07	2,13
	US\$	-	-	-	-	0,1971	0,3666
8.	Birr Ethiopienne	2,33	2,19	2,55	4,85	4,54	6,16
	US\$	1,1359	1,0635	0,5152	0,9849	0,8373	1,0626
9.	Dalasi Gambien	0,22	0,43	0,6	0,55	0,52	0,7
	US\$	0,0293	0,0467	0,0684	0,0655	0,0536	0,071
10.	Cedi Ghanaen	92,12	88,69	132,99	170,39	190,46	313,6
	US\$	0,2687	0,2267	0,2557	0,2174	0,1838	0,2181
11.	Peso Bissau-Gunwn	0,99	0,47	-	1,21	0,74	3,15
	US\$	0,0015	0,00009	-	0,000243	0,000054	0,0002
12.	Franc Guineen	46,09	84,95	58,99	182,63	143,68	194,57
	US\$	0,0743	0,1042	0,0726	0,2252	0,1435	0,1952
13.	Shilling Kenyan	125,42	156,3	150,63	234,81	304,64	378,6
	US\$	5,2281	5,5668	4,0203	3,4482	6,793	6,7666
14.	Maloti du Lesotho	0,15	0,31	0,26	0,34	1,14	1,58
	US\$	0,0584	0,1139	0,0856	0,0992	0,3208	0,4338
15.	Dollar Liberien	-	-	-	-	0,10	-0,02
	US\$	-	-	-	-	0,1	-0,0192
16.	Dinar Libyen	0,56	0,63	0,71	1,05	1,07	1,42
	US\$	2,0729	2,1804	2,4691	3,4428	2,9879	3,9858
17.	Franc Malgache	358,63	665,71	956,13	950,21	587,13	2414,06
	US\$	0,2682	0,4324	0,5118	0,5145	0,1614	0,5895
18.	Kwacha du Malawi	0,12	0,28	0,41	1,17	0,51	2,58
	US\$	0,0464	0,1084	0,0957	0,2612	0,0332	0,1652
19.	Ouguiya Mauritanien	11,95	10,85	7,58	8,82	15,81	17,58
	US\$	0,1516	0,1297	0,0714	0,0718	0,1296	0,1304
20.	Rupee Mauricienne	16,12	21,21	27,26	48,79	57,03	69,12
	US\$	1,1483	1,4508	1,6324	2,6388	3,1589	3,7966
21.	Dirham Marocain	26,31	26,44	29,96	33	41,88	38,11
	US\$	3,2696	3,2871	3,5851	3,4928	4,6999	4,5005
22.	Metical du Mozambique	12,44	54,29	101,99	333,84	576,63	678,51
	US\$	0,0061	0,0174	0,0373	0,0632	0,0893	0,0685
23.	Dollar namibien	-	-	-	-	-	0,27
	US\$	-	-	-	-	-	0,0742
24.	Naira Nigerian	30,64	43,9	59,07	82,34	114,72	186,06
	US\$	3,5192	4,4636	2,811	2,0612	5,2145	2,161
25.	Franc Rwandais	9,34	15,87	22,38	28,42	6,90	11,64
	US\$	0,0786	0,134	0,1526	0,2	0,0499	0,0529
26.	Rupee Seychelloise	0,39	0,7	0,65	0,88	1,20	1,04
	US\$	0,0793	0,1435	0,1268	0,1649	0,2413	0,2145
27.	Leone Sierra Leonais	8,04	9,06	14,88	44,6	86,72	53,72
	US\$	0,0479	0,0221	0,0283	0,0812	0,1458	0,059
28.	Shilling Somalien	1,06	-	-	-	-	-
	US\$	0,0004	-	-	-	-	-
29.	Rand Sud Africain	-	-	-	-	0,98	-4,42
	US\$	-	-	-	-	0,2771	1,2135
30.	Dinar Soudanais	5,04	11,19	26,01	58,47	13,07	23,56
	US\$	0,4401	0,7436	0,2597	0,4505	0,4206	0,2856
31.	Lilangeni du Swanziland	0,87	1,24	0,78	0,45	1,36	1,25
	US\$	0,3389	0,4503	0,2604	0,1331	0,3833	0,3419
32.	Shilling Tanzanien	88,52	66,91	158,43	176,98	249,80	348,96
	US\$	0,4531	0,2871	0,4728	0,3724	0,477	0,6345
33.	Dinar Tunisien	0,59	0,93	0,86	1,03	1,71	1,72
	US\$	0,7071	1,0641	0,9161	0,9926	1,7297	1,8126
34.	Shilling Oufandais	55,34	84,72	144,66	220,61	253,26	485,5
	US\$	0,947	0,919	0,1187	0,1949	0,2761	0,4831
35.	Zaire	38,2	45,59	-	-	0,24	4,46
	US\$	0,0204	0,0007	-	-	0,000075	0,00042
36.	Kwacha Zambien	6,83	18	41,08	105,87	389,49	708,75
	US\$	0,1488	0,2061	0,1263	0,1622	0,5608	0,7339
37.	Dollar Zimbabween	1,81	1,58	4,24	4,61	6,82	4,74
	US\$	0,6836	0,3128	0,7817	0,6667	0,8153	0,5092
38.	Franc CFA	2044,03	2152,9	2211,68	2424,55	2 844,49	3803,25
	US\$	8,0346	8,2961	8,1425	8,2126	5,33	7,78
39.	Livre Sterling	0,24	0,24	0,1	0,23	0,19	0,22
	US\$	0,4607	0,4541	0,1594	0,3365	0,2979	0,3368
40.	Dollar Etats Unis	1,33	1,56	1,47	3,67	4,84	6,6



**Deloitte &
Touche**



Imm. Alpha 2000 14è Etage
Rue Gourgas - Plateau
01 B.P. 224 ABIDJAN 01

Téléphone (225) 22.29.91 / 22.29.96
Fax (225) 22.29.79 / 21.84.46
Télex (983) 23 820 DHANDS CI

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ
AFRICAINNE DE REASSURANCE**

Nous avons procédé à l'audit des comptes annuels ci-joints de la Société Africaine de Réassurance (AFRICARE) au 31 décembre 1995. Ces comptes annuels ont été établis sous la responsabilité de la direction générale. En tant qu'auditeurs indépendants, notre mission consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de nos travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales relatives à la révision comptable. Ces normes requièrent la planification et la mise en oeuvre de diligences qui permettent d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'inexactitude significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des éléments probants justifiant les montants figurant dans les comptes et les informations données en annexe. Un audit comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables suivis et des principales estimations faites par la direction ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des comptes annuels. Nous considérons que l'audit effectué constitue une base raisonnable pour formuler notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels sont sincères et donnent une image fidèle sur tous leurs aspects significatifs, du résultat des opérations et de la variation de trésorerie de l'exercice clos le 31 décembre 1995, ainsi que la situation financière de la Société Africaine de Réassurance à la fin de cet exercice et en conformité avec les principes comptables internationaux.

Deloitte & Touche
Deloitte & Touche
Abidjan, Côte d'Ivoire
15 avril 1996

**Deloitte Touche
Tohmatsu
International**



**SOCIETE AFRICAINE
BILAN AU**

ACTIF	Note	1995 US\$	1994 US\$
Caisse et Banque (Placements à Court Terme)	3	5.850.897	6.499.911
Placements	4	36.967.807	23.606.846
Montants dus par des compagnies sur Comptes de Réassurance		16.614.152	16.737.698
Dépôts auprès des Cédantes		30.536.856	26.899.254
Débiteurs divers, intérêts échus et charges payées d'avance		3.040.109	2.292.987
IMMOBILISATIONS	5	2.637.881	2.523.969
PART DES RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	10	11.971.266	9.611.038
		107.618.968	88.171.703

**Musa AL NAAS
Président**

Les notes annexes font partie intégrante des Comptes Annuels



DE REASSURANCE
31 DECEMBRE 1995

PASSIF	Note	1995 US\$	1994 US\$
Autres Créanciers, charges comptabilisées d'avance et provisions		982.551	1.114.592
Dividende à verser	6	1.273.700	403.200
Montants dus aux compagnies sur des comptes de réassurance		14.081.118	12.707.013
Dépôts dus aux Rétrocessionnaires		2.595.084	2.565.696
		18.932.453	16.790.501
CAPITAL LIBERE	7	21.670.000	19.480.000
RESERVES			
Primes d'émission d'actions		3.297.821	1.900.959
Réserve Générale		8.836.781	5.780.445
Autres Réserves	8	2.594.238	1.511.669
Profits non distribués		6.469.986	6.069.895
Ajustement de Conversion Cumulé	9	(9.325.751)	(8.458.233)
		11.873.075	6.804.735
		33.543.075	26.284.735
RESERVE POUR SINISTRES A PAYER	10	55.143.440	45.096.467
		107.618.968	88.171.703

Bakary KAMARA
Directeur Général

Les notes annexes font partie intégrante des Comptes Annuels



**SOCIETE AFRICAINE
COMPTES DES PERTES ET PROFITS**

DEPENSES	Note	1995 US\$	1994 US\$
Frais relatifs aux réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration		407.596	286.390
Honoraires du Commissaire aux Comptes		36.500	36.500
Amortissements	5	187.127	146.854
Autres Charges		265.756	69.278
Profit de l'exercice		6.112.672	3.633.223
		<u>7.009.651</u>	<u>4.172.245</u>
AFFECTATION:			
Dividende Proposé		1.083.500	-
Transfert au compte de l'Ajustement de Conversion Cumulé	9	490.176	1.700.000
Affectation aux Réserves	11	4.138.905	2.975.008
Profits à Reporter au 31 Décembre		6.469.986	6.069.895
		<u>12.182.567</u>	<u>10.744.903</u>

Les notes annexes font partie intégrante des Comptes Annuels



**DE REASSURANCE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1995**

REVENUS	1995	1994
	US\$	US\$
Excédent de Souscription	3.058.330	2.380.704
Produits de Placements et Revenus provenant d'autres sources	2.218.777	1.450.603
Intérêts sur dépôts de Réassurance	849.975	765.919
Gain/(perte) de change matérialisé	882.569	(424.981)
	<u>7.009.651</u>	<u>4.172.245</u>
Bénéfice reporté à nouveau au 1er Janvier	6.069.895	5.411.680
Bénéfice de l'exercice	6.112.672	3.633.223
Comptes soldés dans le cadre du retrait de portefeuille		1.700.000
	<u>12.182.567</u>	<u>10.744.903</u>

Les notes annexes font partie intégrante des Comptes Annuels



**SOCIÉTÉ AFRICAINE
COMPTE DES RESULTATS TECHNIQUES**

CHARGES DE SOUSCRIPTION	Opérations brutes	Opérations rétrocédées	OPÉRAT. NETTES	OPÉRAT. NETTES
			1995	1994
	US\$	US\$	US\$	US\$
SINISTRES REGLES	18.267.542	1.242.381	17.025.161	15.917.038
PLUS:				
Provision pour sinistres à la clôture de l'exercice	19.990.419	4.639.191	15.351.228	16.730.834
Ajustement de Conversion Cumulé	-	-	-	5.295.252
MOINS:				
Provision pour sinistres en début d'exercice	19.947.433	3.216.598	16.730.835	15.866.554
SINISTRES DE L'EXERCICE	18.310.528	2.664.974	15.645.554	22.076.570
COMMISSIONS	15.964.718	2.646.003	13.318.715	11.332.776
CHARGES	1.067.024	357.221	709.803	786.859
	35.342.270	5.668.198	29.674.072	34.196.205
FRAIS DE GESTION			3.269.064	3.459.481
EXCEDENT DE SOUSCRIPTION TRANSFERE AU COMPTE DES PERTES ET PROFITS			3.058.330	2.380.704
			36.001.466	40.036.390

Les notes annexes font partie intégrante des Comptes Annuels



DE REASSURANCE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1995

REVENUS DE SOUSCRIPTION	Opérations brutes	Opérations rétrocédées	OPERAT. NETTES	OPERAT. NETTES
	US\$	US\$	1995 US\$	1994 US\$
PRIMES NETTES D'ANNULATIONS	53.328.776	8.260.959	45.067.817	39.206.837
PLUS				
Fonds de réassurance en début d'exercice	25.149.035	6.394.440	18.754.595	19.625.425
MOINS:				
Ajustement de Conversion Cumulé	-	-	-	41.277
Fonds de réassurance à la clôture de l'exercice	35.153.021	7.332.075	27.820.946	18.754.595
PRIMES ACQUISES	<u>43.324.790</u>	<u>7.323.324</u>	36.001.466	40.036.390
			<u>36.001.466</u>	<u>40.036.390</u>

Les notes annexes font partie intégrante des Comptes Annuels



SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
RESULTATS TECHNIQUES PAR BRANCHE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1995

	Incendie et Accident	Maritime et Aviation	Vie	TOTAL 1995	TOTAL 1994
	US\$	US\$	US\$	US\$	US\$
Revenus de Souscription					
Primes Brutes	36.906.210	14.836.630	1.585.936	53.328.776	46.909.698
Moins: Primes Rétrocédées	6.363.990	1.896.969	-	8.260.959	7.702.861
	<u>30.542.220</u>	<u>12.939.661</u>	<u>1.585.936</u>	<u>45.067.817</u>	<u>39.206.837</u>
Charges de Souscription					
Sinistres	10.536.212	5.524.148	964.801	17.025.161	15.917.038
Commissions	8.888.504	4.034.869	395.342	13.318.715	11.332.776
Charges	469.479	238.986	1.338	709.803	786.860
Frais de Gestion	2.262.358	909.488	97.218	3.269.064	3.459.481
	<u>22.156.553</u>	<u>10.707.491</u>	<u>1.458.699</u>	<u>34.322.743</u>	<u>31.496.155</u>
Excédent des revenus sur les charges	8.385.667	2.232.170	127.237	10.745.074	7.710.682
Réserve pour sinistres à payer et fonds de réserve					
Au 1er Janvier	20.358.258	13.144.069	1.983.103	35.485.430	35.491.979
Ajustement de Conversion Cumulé (Note 9)	-	-	-	-	(5.336.528)
Au 31 Décembre (Note10)	26.387.566	14.771.757	2.012.851	43.172.174	(35.485.430)
Excédent de souscription transféré au compte des pertes et profits	<u>2.356.359</u>	<u>604.482</u>	<u>97.489</u>	<u>3.058.330</u>	<u>2.380.703</u>

Les notes annexes font partie intégrante des Comptes Annuels



SOCIÉTÉ AFRICAINE DE REASSURANCE
CASH -FLOW DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1995

	1995 US\$	1994 US\$
CASH -FLOW PRODUIT PAR LES OPERATIONS		
Bénéfice net de l'exercice	6.112.672	3.633.223
Ajustements rapprochant le bénéfice net aux liquidités nettes produites par les opérations:		
Amortissements	187.127	146.854
Plus-value sur cession d'immobilisations	(84.205)	(19.937)
Réserves pour sinistres à payer et fonds de réassurance	7.686.745	(6.550)
Comptes courants débiteurs sur opérations de réassurance	123.546	(5.130.355)
Depôts chez les cédantes	(3.637.602)	4.539.968
Débiteurs divers, intérêts courus et charges payées d'avance	(747.122)	(1.537.629)
Comptes courants créditeurs sur opérations de réassurance	1.374.105	6.532.426
Depôts dus aux récessionnaires	29.388	(2.267.310)
Autres créanciers, charges comptabilisées d'avance et provisions	132.041	509.712
	<u>4.799.941</u>	<u>2.767.179</u>
Liquidités nettes produites par les opérations	10.912.613	6.400.402
Ajustements d'éléments non liquides portés au compte des fonds propres des actionnaires:		
Ajustement de Conversion Cumulé	(1.357.694)	(2.966.305)
Comptes soldés dans le cadre du retrait de portefeuille	-	1.700.000
	<u>9.554.919</u>	<u>5.134.097</u>
CASH-FLOW PRODUIT PAR LES ACTIVITES FINANCIERES		
Produits des ventes d'actions	3.586.862	2.429.046
Dividende payé	(213.000)	(877.600)
	12.928.781	6.685.543
CASH-FLOW PRODUIT PAR LES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Produits des ventes d'immobilisations	179.017	33.097
Acquisitions d'immobilisations	(395.851)	(2.008.675)
Placements	(13.360.961)	(4.982.650)
	<u>(13.577.795)</u>	<u>(6.958.228)</u>
Augmentation Nette des Soldes en Banque et en Caisse	(649.014)	(272.685)
SOLDES EN BANQUE ET EN CAISSE		
Au 1er Janvier	<u>6.499.911</u>	<u>6.772.596</u>
Au 31 Décembre	<u>5.850.897</u>	<u>6.499.911</u>

Les notes annexes font partie intégrante des Comptes Annuels



NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1995

NOTE 1

OPERATIONS

La Société Africaine de Réassurance a été créée par des Etats Membres de l'Organisation de l'Unité Africaine et la Banque Africaine de Développement en tant qu'Institution inter-gouvernementale ayant pour mission de :

- (a) mobiliser des ressources financières à partir d'opérations d'assurance et de réassurance;
- (b) placer les fonds ainsi mobilisés en Afrique pour aider à accélérer le développement économique du continent; et
- (c) promouvoir le développement de l'assurance et de la réassurance en Afrique en favorisant la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, régionales et sous-régionales.

NOTE 2

PRINCIPES COMPTABLES

Les principes comptables de la Société sont généralement conformes aux normes adoptées par le Comité International des Normes Comptables et aux pratiques en vigueur dans le secteur des assurances. Les principales méthodes comptables adoptées pour la préparation des présents états financiers se résument ainsi qu'il suit :

(a) Comptabilisation des Revenus

Les primes et les charges de souscription sont respectivement portées au crédit et au débit du compte des résultats techniques sur avis des cédantes;

(b) Comptes des résultats techniques, réserves pour sinistres à payer et fonds de réserve

Les comptes des résultats techniques sont tenus sur la base de l'année de souscription. Les comptes de chaque année de souscription restent ouverts pendant une période de trois ans au cours de laquelle l'excédent des revenus sur les charges est versé dans la réserve pour sinistres à payer. A ce moment, il est généralement possible d'évaluer de façon assez précise les montants en suspens en vue de la clôture du compte et de la détermination du profit ou de la perte de souscription. A la fin de la période de trois ans, lorsque les comptes techniques sont clos, les réserves pour sinistres à payer sont portées dans le compte des résultats techniques de l'année de souscription concernée et un fonds de réserve est constitué pour faire face aux sinistres en cours. Le niveau du fonds de réserve est reconsidéré à la fin de chaque année à la lumière de l'évolution des primes et des sinistres,

puis les ajustements nécessaires effectués;

(c) Conversion des devises

Les comptes libellés dans les différentes monnaies de transaction des Etats membres sont convertis dans la monnaie de compte, le Dollar Etats Unis, aux taux de clôture. Les dépenses de fonctionnement sont converties aux taux en vigueur à la date à laquelle elles ont été engagées. Les ajustements de conversion y relatifs non matérialisés sont enregistrés comme un composant séparé des fonds propres. Les différences de change faisant suite à des règlements monétaires sont portées au compte des pertes et profits.

(d) Placements

Les placements à court terme sont évalués au plus bas de leur valeur amortie ou de leur valeur sur le marché. Les placements à long terme sont évalués au prix de revient sauf en cas de baisse persistante du cours, auquel cas une provision pour dépréciation est constituée.

e) Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont présentées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base de la durée de vie des immobilisations; les taux annuels des amortissements sont:-

Biens immobiliers

2% ou amortissement sur la durée du bail si celle-ci est inférieure à 50 ans

Mobilier, installations et équipements

12,50% à 33,33%

Matériel de transport - 25%

(f) Débiteurs

Les comptes des débiteurs sont présentés à leur valeur nette de réalisation; les dettes considérées comme irrécouvrables sont passées en perte.

(g) Frais de Gestion

Les frais de gestion sont répartis entre les différentes branches sur la base des primes nettes et entièrement imputés à l'année de souscription en cours.



NOTE 3

SOLDES EN CAISSE ET DEPÔTS A COURT TERME

Est inclus dans ces soldes l'équivalent de 1.817.000 \$EU (1994: 944.561\$EU) représentant des dépôts à court terme dans des monnaies d'Etats membres dont il était attendu, pour une partie, l'approbation des autorités compétentes pour leur conversion en dollars E.U.

NOTE 4

PLACEMENTS

Sont incluses dans les placements ci-après exprimés à leur valeur nette, des obligations à taux d'intérêt fixe dont la valeur de marché au 31 Décembre 1995 est de 5.913.085 \$EU (1994: 5.505.340 \$EU):

	1995 \$EU	1994 \$EU
Souscription au capital de Shelter-Afrique	1.020.000	1.020.000
Participation à la Banque Africaine d'Import-Export (voir explications ci-après)	400.000	400.000
Autres (Compagnies non cotées à la bourse)	220.007	173.400
	<u>1.640.007</u>	<u>1.593.400</u>
Autres investissements	5.674.593	5.586.020
Obligations à taux d'intérêt fixe	29.653.207	16.427.426
Dépôts à Court Terme	35.327.800	22.013.446
	<u>36.967.807</u>	<u>23.606.846</u>

En 1993, la Société a souscrit pour 1.000.000 \$E.U. au capital de la Banque Africaine d' Import - Export. A cet effet, un premier versement de 200.000 \$EU a été effectué la même année conformément aux modalités arrêtées au moment de l'allocation des parts de ce capital, tandis que le solde de 800.000 \$EU devra être acquitté en quatre paiements annuels de 200.000\$EU chacun, à compter de 1994. Le paiement au titre de l'exercice 1995 a été effectué au cours de cette année.

NOTE 5

IMMOBILISATIONS

	Biens Immobiliers \$EU	Mobilier Installations & Equipt. \$EU	Matériel de transport \$EU	Total 1995 \$EU	Total 1994 \$EU
VALEUR BRUTE					
Au 1er Janvier	2.120.234	1.659.111	325.200	4.104.545	2.155.132
Acquisitions de l'exercice	216.087	133.154	46.610	395.851	2.008.675
Cessions de l'exercice	(127.762)	(18.727)	(15.089)	(161.578)	(59.262)
Au 31 Décembre	<u>2.208.559</u>	<u>1.773.538</u>	<u>356.721</u>	<u>4.338.818</u>	<u>4.104.545</u>
AMORTISSEMENTS CUMULES					
Au 1er Janvier	88.781	1.244.182	247.613	1.580.576	1.479.824
Dotations de l'exercice	6.897	138.678	41.552	187.127	146.854
Reprise sur cessions	(32.951)	(18.726)	(15.089)	(66.766)	(46.102)
Au 31 Décembre	<u>62.727</u>	<u>1.364.134</u>	<u>274.076</u>	<u>1.700.937</u>	<u>1.580.576</u>
VALEUR NETTE COMPTABLE					
Au 31 Décembre	<u>2.145.832</u>	<u>409.404</u>	<u>82.645</u>	<u>2.637.881</u>	<u>2.523.969</u>



NOTE 6

DIVIDENDE A PAYER

	1995 \$EU	1994 \$EU
Solde au 1er Janvier	403.200	1.280.000
Dividende proposé	1.083.500	-
	<u>1.486.700</u>	<u>1.280.000</u>
Montant payé au cours de l'année	(213.000)	(877.600)
Solde au 31 Décembre	<u>1.273.700</u>	<u>403.200</u>

NOTE 7

CAPITAL - ACTIONS ET CAPITAL LIBERE

(i) Le capital initial autorisé de la Société est de 30 millions \$E.U. divisé en 3000 actions d'une valeur de 10.000 \$EU chacune. Les deux tiers de ce capital-actions sont offerts à la souscription des états membres de l'Organisation de l'Unité Africaine et de la Banque Africaine de Développement, tandis que le tiers restant est réservé aux institutions nationales d'assurances/réassurance des Etats membres.

Au 31 Décembre 1995, 671 actions d'un montant nominal de 6.710.000 \$E.U ont été souscrites dont 4.820.000 \$E.U effectivement libérés.

(ii) Le capital libéré s'analyse ainsi qu'il suit:

	1995 \$EU	1994 \$EU
Capital alloué et souscrit	22.560.000	22.120.000
Capital appelé mais non libéré	(890.000)	(2.640.000)
Capital souscrit et libéré (voir Annexe 1)	<u>21.670.000</u>	<u>19.480.000</u>

NOTE 8

AUTRES RESERVES

	Réserve pour fluctuations de change	Réserve pour fluctuations de sinistres	Total 1995	Total 1994
	\$EU	\$EU	\$EU	\$EU
Solde au 1er Janvier	911.669	600.000	1.511.699	400.000
Transfert à partir du compte des pertes et profits (Note 11)	882.569	200.000	1.082.569	1.111.669
Solde au 31 Décembre	<u>1.794.238</u>	<u>800.000</u>	<u>2.594.238</u>	<u>1.511.669</u>



NOTE 9

AJUSTEMENT DE CONVERSION CUMULE

	1995 \$EU	1994 \$EU
Solde au 1er Janvier	8.458.233	7.191.928
Ajustement de conversion pour l'année	1.357.694	8.302.833
Transfert du compte des résultats techniques		(5.336.528)
Transfert du compte des pertes et profits	(490.176)	(1.700.000)
Solde au 31 Décembre	<u>9.325.751</u>	<u>8.458.233</u>

NOTE 10

RESERVE POUR SINISTRES A PAYER ET FONDS DE RESERVE

Ces fonds représentent les résultats techniques des années de souscription non encore closes et les réserves pour sinistres à payer au titre des années déjà closes. Ils s'analysent comme suit:

	Incendie & Accident \$EU	Maritime & Aviation \$EU	Vie \$EU	Total 1995 \$EU	Total 1994 \$EU
BRUT					
Fonds de Réserve	24.175.122	10.638.172	339.727	35.153.021	25.149.034
Réserve pour sinistres à payer	8.978.809	9.338.487	1.673.123	19.990.419	19.947.433
	<u>33.153.931</u>	<u>19.976.659</u>	<u>2.012.850</u>	<u>55.143.440</u>	<u>45.096.467</u>
Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques	4.890.232	2.441.843	-	7.332.075	6.394.440
Réserve pour sinistres en suspens	1.876.132	2.763.059	-	4.639.191	3.216.598
	<u>6.766.364</u>	<u>5.204.902</u>	<u>-</u>	<u>11.971.266</u>	<u>9.611.038</u>
Réserve pour sinistres à payer et fonds de réserve nets	<u>26.387.567</u>	<u>14.771.757</u>	<u>2.012.850</u>	<u>43.172.174</u>	<u>35.485.429</u>

NOTE 11

TRANSFERTS AUX RESERVES

Les transferts aux réserves s'analysent comme suit :

	1995 \$EU	1994 \$EU
Réserve générale	3.056.336	1.863.339
Réserve pour fluctuation de change	882.569	911.669
Réserve pour fluctuation de sinistres	200.000	200.000
	<u>4.138.905</u>	<u>2.975.008</u>

NOTE 12

IMPOTS

La Société jouit d'une exonération d'impôts dans les marchés où elle est présente, conformément à l'Article 51 de l'Accord Portant Création de la Société. En conséquence, aucune dotation n'est prévue au titre des impôts dans les états financiers.

NOTE 13

TRANSACTIONS AVEC LES COMPAGNIES ACTIONNAIRES.

Une partie des affaires de la Société est traitée avec des compagnies cédantes actionnaires de la Société.



ANNEXE I

ETAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL ET DROIT DE VOTE DES PAYS MEMBRES ET DE LA BAD AU 31/12/1995

MONNAIES: \$E.U.

	Nombre d'actions	Valeur des actions	Montant Non Souscrit	Montant Souscrit	Appelé et Libéré	Appelé et non Libéré	Droit de Vote
PAYS MEMBRES							
1. Algérie	98	980 000		980 000	980 000		4,52
2. Angola	28	280 000		280 000	280 000		1,29
3. Bénin	17	170 000		170 000	170 000		0,78
4. Burkina Faso	18	180 000		180 000	180 000		0,83
5. Burundi	17	170 000		170 000	170 000		0,78
6. Cameroun	50	500 000		500 000	500 000		2,31
7. République Centrafricaine	17	170 000		170 000	170 000		0,78
8. Tchad	20	200 000		200 000	200 000		0,92
9. Congo	22	220 000		220 000	220 000		1,02
10. Côte d'Ivoire	41	410 000		410 000	410 000		1,89
11. Egypte	98	980 000		980 000	980 000		4,52
12. Ethiopie	46	460 000		460 000	460 000		2,12
13. Erithrée	17	170 000		170 000	170 000		0,78
14. Gabon	28	280 000		280 000	280 000		1,29
15. Gambie	17	170 000		170 000	170 000		0,78
16. Ghana	55	550 000		550 000	550 000		2,54
17. Guinée	17	170 000		170 000	170 000		0,78
18. Guinée Bissau	17	170 000		170 000	170 000		0,78
19. Kénya	43	430 000		430 000	430 000		1,98
20. Libéria	17	170 000		170 000	170 000		0,78
21. Libye	98	980 000		980 000	980 000		4,52
22. Mali	17	170 000		170 000	170 000		0,78
23. Madagascar	30	300 000		300 000	300 000		1,38
24. Mauritanie	20	200 000		200 000	200 000		0,92
25. Ile Maurice	23	230 000		230 000	230 000		1,06
26. Maroc	98	980 000		980 000	980 000		4,52
27. Niger	17	170 000		170 000	170 000		0,78
28. Nigéria	98	980 000		980 000	980 000		4,52
29. Rwanda	17	170 000		170 000	170 000		0,78
30. Sénégal	35	350 000		350 000	350 000		1,62
31. Seychelles	17	170 000		170 000	170 000		0,78
32. Sierra Léone	22	220 000		220 000	220 000		1,02
33. Somalie	20	200 000		200 000	200 000		0,92
34. Soudan	50	500 000		500 000	500 000		2,31
35. Swaziland	18	180 000		180 000	180 000		0,83
36. Tanzanie	40	400 000		400 000	400 000		1,85
37. Togo	18	180 000		180 000	180 000		0,83
38. Tunisie	41	410 000		410 000	410 000		1,89
39. Ouganda	36	360 000		360 000	360 000		1,66
40. Zaïre	31	310 000		310 000	310 000		1,43
41. Zambie	56	560 000		560 000	560 000		2,58
42. Banque Africaine de Développement	200	2 000 000		2 000 000	2 000 000		9,23
SOUS-TOTAL	1685	16 850 000		16 850 000	16 850 000		77,76
PAYS NON-MEMBRES							
1. Afrique du Sud	98	980 000	980 000				
2. Botswana	17	170 000	170 000				
3. Cap Vert	17	170 000	170 000				
4. Djibouti	17	170 000	170 000				
5. Guinée Equatoriale	17	170 000	170 000				
6. Lesotho	17	170 000	170 000				
7. Malawi	17	170 000	170 000				
8. Mozambique	31	310 000	310 000				
9. Namibie	17	170 000	170 000				
10. Sao Tome & Principe	17	170 000	170 000				
11. Zimbabwe	50	500 000	500 000				
SOUS - TOTAL	315	3 150 000	3 150 000				
TOTAL	2000	20 000 000	3 150 000	16 850 000	16 850 000		77,76



ETAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL ET DROIT DE VOTE DES
COMPAGNIES NATIONALES D'ASSURANCES/REASSURANCE AU 31/12/1995
MONNAIES: \$ E.U.

ANNEXE 1 Suite

	Nombre d'actions	Valeur des actions	Montant Non Souscrit	Montant Souscrit	Appelé et Libéré	Appelé et non Libéré	Droit de Vote
MARCHES							
PAYS MEMBRES							
1. Algérie	56	560 000		560 000	560 000		2,58
2. Angola	16	160 000	160 000				
3. Bénin	9	90 000		90 000	90 000		0,42
4. Burkina Faso	10	100 000		100 000	62 500	37 500	0,29
5. Burundi	9	90 000		90 000	90 000		0,42
6. Cameroun	28	280 000	80 000	200 000	50 000	150 000	0,23
7. République Centrafricaine	9	90 000	90 000				
8. Tchad	11	110 000	110 000				
9. Congo	12	120 000	120 000				
10. Côte d'Ivoire	22	220 000		220 000	97 500	122 500	0,45
11. Egypte	56	560 000		560 000	560 000		2,58
12. Ethiopie	26	260 000		260 000	260 000		1,20
13. Erythrée	9	90 000		90 000	90 000		0,42
14. Gabon	15	150 000		150 000	5 000	145 000	0,02
15. Gambie	9	90 000	90 000				
16. Ghana	30	300 000	200 000	100 000	75 000	25 000	0,35
17. Guinée	9	90 000		90 000	45 000	45 000	0,21
18. Guinée Bissau	9	90 000	90 000				
19. Kenya	24	240 000		240 000	225 000	15 000	1,04
20. Libéria	9	90 000	90 000				
21. Libye	56	560 000		560 000	560 000		2,58
22. Mali	9	90 000	90 000				
23. Madagascar	17	170 000		170 000	170 000		0,78
24. Mauritanie	11	110 000		110 000	37 500	72 500	0,17
25. Ile Maurice	14	140 000		140 000	140 000		0,65
26. Maroc	56	560 000		560 000	560 000		2,58
27. Niger	9	90 000		90 000	37 500	52 500	0,17
28. Nigéria	56	560 000		560 000	560 000		2,58
29. Rwanda	9	90 000		90 000	90 000		0,42
30. Sénégal	19	190 000	190 000				
31. Seychelles	9	90 000	90 000				
32. Sierra Léone	12	120 000	70 000	50 000	12 500	37 500	0,06
33. Somalie	11	110 000	110 000				
34. Soudan	28	280 000	280 000				
35. Swaziland	10	100 000	100 000				
36. Tanzanie	21	210 000		210 000	157 500	52 500	0,73
37. Togo	10	100 000		100 000	75 000	25 000	0,35
38. Tunisie	22	220 000	100 000	120 000	30 000	90 000	0,14
39. Ouganda	20	200 000		200 000	180 000	20 000	0,83
40. Zaïre	18	180 000	180 000				
41. Zambie	31	310 000	310 000				
SOUS-TOTAL	826	8 260 000	2 550 000	5 710 000	4 820 000	890 000	22,24
MARCHES							
PAYS NON-MEMBRES							
1. Afrique du Sud	56	560 000	560 000				
2. Botswana	9	90 000	90 000				
3. Cap Vert	9	90 000	90 000				
4. Djibouti	9	90 000	90 000				
5. Guinée Equatoriale	9	90 000	90 000				
6. Lesotho	9	90 000	90 000				
7. Malawi	9	90 000	90 000				
8. Mozambique	18	180 000	180 000				
9. Namibie	9	90 000	90 000				
10. Sao Tome & Principe	9	90 000	90 000				
11. Zimbabwe	28	280 000	280 000				
SOUS-TOTAL	174	1 740 000	1 740 000				
TOTAL	1000	10 000 000	4 290 000	5 710 000	4 820 000	890 000	22,24
TOTAL GENERAL	3000	30 000 000	7 440 000	22 550 000	21 670 000	890 000	100



ANNEXE III

RESUME DU BUDGET ADMINISTRATIF DE LA PERIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 1996

EN 000 \$EU

	1996	1995		1994	
	Budget Approuvé	Budget Approuvé	Budget Exécuté	Budget Approuvé	Budget Exécuté
Dépenses en capital (y compris mobilier, agencements et matériel de transport)	219	143	134	98	127
Réunion de l'Assemblée Générale Annuelle (y compris salle de conférence, transport, indemnités de subsistance et frais de voyage y afférents)	130	118	118	116	69
Réunions du Conseil d'Administration (y compris salle de conférence, transport, indemnités de subsistance, jetons de présence et frais de voyage y afférents)	279	245	290	246	217
Emoluments - Direction et autres membres du personnel	2.714	2.547	1.997	2.450	2.151
Frais de voyage et indemnités de subsistance relatifs aux activités de la Société et à la formation du personnel	252	225	205	247	219
Frais Généraux	1.303	1.160	1.067	1.066	1.126
	4.917	4.438	3.811	4.223	3.909